

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Éclairage

Olivia Dufour

La réforme des seuils adoptée en première lecture

DOCTRINE

Page 5

■ Fiscalité / Finances publiques

Justine Fontana-Content

La fiscalité des couples, une question de solidarité ?

CULTURE

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Ce que l'on doit au courage

ACTUALITÉ

Éclairage



La réforme des seuils adoptée en première lecture ^{140a0}

Olivia DUFOUR

La réforme des seuils d'audit inscrite dans le projet de loi PACTE a été adoptée le 27 septembre dernier en première lecture à l'Assemblée nationale. La profession de commissaire aux comptes n'a visiblement pas été entendue.

La discussion parlementaire du projet de loi PACTE ne fait certes que débiter, mais la profession d'audit semble d'ores et déjà faire son deuil de quelque 150 000 mandats qu'elle exerce actuellement dans les PME. Le 27 septembre dernier, en effet, l'Assemblée nationale a adopté l'article 9 du projet qui relève à 8 millions d'euros de total de bilan et 8 millions de chiffres d'affaires les seuils à partir desquels une société est tenue de faire contrôler ses comptes. « Nous prenons acte de l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale de l'article 9 du projet de loi PACTE qui relève les seuils d'audit pour les petites entreprises. Cette loi signe la fin d'une époque », note la Compagnie nationale des commissaires aux comptes dans un communiqué de presse daté du lendemain. On ne saurait exprimer plus clairement le renoncement en appelant

« loi » un texte qui n'est encore qu'au stade de projet et en entérinant « la fin d'une époque ». Si même la Compagnie nationale n'y croit plus...

■ Peut-on laisser 354 milliards d'euros sans surveillance ?

Pourtant, lors de la séance du 27 septembre, plusieurs députés de l'opposition sont montés au créneau pour défendre l'utilité de l'audit légal dans les PME. Dénonçant le fait qu'une telle réforme allait brutalement supprimer la surveillance 354 milliards d'euros de chiffre d'affaires, ils ont pointé le fait que la France s'apprêtait à faire cette réforme au moment précis où l'Italie, la Suède et le Danemark en découvriraient les méfaits et envisageaient de faire machine arrière. En vain.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34